



Fondation Rurale
de Wallonie



Waremme, le 13 juin 2022

Opération de Développement Rural - Berloz

Compte rendu de la séance du groupe de travail thématique « Cadre de vie » Berloz, le 22 mars 2022

Présents :

Nombre d'habitants : 8 personnes

Pour l'Administration communale : Jocelyne FAUCHET, Conseillère en aménagement du territoire ;
Jessica Puffet, agent relais de l'ODR, excusée

Pour la FRW : Florine GEROUVILLE et Anne doguet agents de développement.

1. Accueil des participants

Anne DOGUET remercie les participants pour leur présence. Elle présente les intervenants, Jocelyne FAUCHET, conseillère en aménagement du territoire à la Commune, Florine GEROUVILLE, agent de développement à la FRW et excuse Béatrice MOUREAU, la Bourgmestre ainsi que Jessica PUFFET, agent relais de l'ODR, qui n'ont pas pu venir. Elle explique brièvement le rôle et la mission de la FRW, ce qu'est une Opération de Développement Rural et les objectifs de la séance.

2. Déroulement de la soirée

Anne DOGUET de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- Se présenter
- Se projeter pour l'avenir de Berloz par rapport au cadre de vie
- Présenter les acteurs et projets/documents du territoire qui participent au cadre de vie
- Découvrir et améliorer le diagnostic partagé et la grille des atouts et faiblesses du territoire en matière de patrimoine, logement, mobilité et aménagement du territoire
- Echanger sur ces thèmes
- Echanger et proposer des idées de projets/actions
- S'intéresser à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

3. Pour moi dans 10-15 ans, le cadre de vie de Berloz ...



Après un tour des présentations, les participants écrivent sur une carte postale comment ils imaginent Berloz et son cadre de vie dans 10-15 ans. Cet exercice permet aux participants de se projeter positivement pour l'avenir de leur commune. Il permet aussi d'appréhender la vision idéale que les citoyens se font de leur commune lorsque l'on aborde les thématiques de la mobilité, l'aménagement du territoire, le logement et le patrimoine.

4. Présentation de la thématique à l'échelle communale

Florine GEROUVILLE présente les principaux acteurs du territoire qui interviennent dans les thématiques de la soirée :

- Service urbanisme représenté par Madame Jocelyne Fauchet
- Le Groupe d'actions Local Je Suis Hesbignon.be (pour le Projet « Je pédale pour ma forme »)
- L'Agence de Développement Local (ADL)

Anne DOGUET présente les documents, projets et plans relatifs au cadre de vie de Berloz :

- Plan d'actions de l'ADL
- Projets "Je pédale pour ma forme " du GALJSH
- Wallonie cyclable dont l'audit cyclable
- Projet de Schéma de Développement communal
- Réseau points nœuds (Province de Liège)
- Plan Intercommunal de mobilité
- Balades (ADL)
- Fiche « Circuit de voies lentes » - inventaire + connexion Berloz-Waremme (projet 1ère ODR de Berloz)

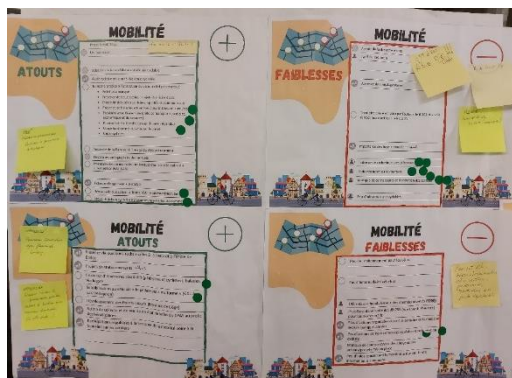
5. Le diagnostic partagé et les atouts/faiblesses du territoire liés au cadre de vie de Berloz

Le diagnostic partagé est l'étape de la confrontation entre les données objectives du territoire, collectées par un auteur de projets indépendant (ICEDD), et les données dites « subjectives » issues des consultations citoyennes, des associations et des interviews des personnes ressources. Les résultats de ce diagnostic se trouve sous forme de grilles AFOM, atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces relatives à une thématique du territoire.

Florine Gerouville présente la méthodologie de travail autour du diagnostic partagé. Les grilles AF(OM) (Atouts et faiblesses) se présentent sous forme de tableaux basés sur quatre thématiques, « Patrimoine », « Logement », « Aménagement du territoire » et « Mobilité ».

Les participants sont invités à prendre connaissance de ces tableaux. Le cas échéant, ils peuvent proposer des corrections et ou amender les tableaux. Enfin, chaque participant dispose de 6 gommettes afin d'identifier les atouts et faiblesses qu'ils souhaitent mettre en avant.

Après une vingtaine de minutes, Florine GEROUVILLE, revient sur les grilles, les ajouts et le classement effectué par le groupe. Cela permet aux participants de compléter ou clarifier des informations.



Les résultats de cet exercice se trouvent dans le tableau ci-dessous. Les ajouts sont représentés par un nouveau pictogramme¹. Le nombre de gommettes par ligne figure également dans le tableau.

¹ Légende des tableaux complétés après le groupe de travail :



Auteur de programme



Population




Audit cyclable et Comité Wallonie cyclable
















Groupe de travail thématique
















Personnes ressources








PATRIMOINE					
	Atouts	Nombre de gommettes		Faiblesses	Nombre de gommettes
	14 biens repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC)			Très peu de monuments et sites classés	
	Rénovation de Li Vi Quarem	1		Manque d'outils de promotion culturels et touristiques	















LOGEMENT					
	Atouts	Nombre de gommettes		Faiblesses	Nombre de gommettes
	Croissance démographique projetée (+110 habitants d'ici 2035) Part importante des couples avec enfants Une population jeune (25% de la population) et active	2			
	Projets résidentiels pour répondre à l'augmentation de la population	1		Urbanisation croissante	
	Réserve foncière en zone d'habitat + ZACC			Nouvelles constructions et architecture dénaturant le caractère rural du village	4
	Logement du CPAS			Faiblesse de l'offre en logement (pour les jeunes familles)	1
				Prix des biens immobiliers (en location)	
				Part de logements publics faible	1
				Pas d'hébergement pour les aînés	1





				Faiblesse de l'offre des logements en location	
<input type="radio"/>	Peu de logements insalubres				
<input type="radio"/>	Bâti en bon état et assez bien de rénovations		<input type="radio"/>	Habitat encore très énergivore	4

















AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE					
	Atouts	Nombre de gommettes		Faiblesses	Nombre de gommettes
<input type="radio"/>	Bonne localisation, proximité des pôles d'intérêt				
<input type="radio"/>	Schéma de développement communal récent (SDC) (à finaliser)		<input type="radio"/>	Pas de guide communal d'urbanisme	1
<input type="radio"/>	Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)			CCATM qui s'essouffle (manque de dynamisme et de membres)	
	Paysages agricoles au relief calme ponctués par des vergers basses tiges		<input type="radio"/>	Un seul périmètre d'intérêt paysager	
			<input type="radio"/>	Impact des infrastructures de transport (autoroute et chemin de fer) sur le paysage	2
			<input type="radio"/>	Phénomène de conurbation le long des voiries de liaison en raison de l'étalement urbain entre les noyaux villageois du plan de secteur (1981)	2
				Nuisances sonores et visuelles des réseaux de transport (route, train et avion)	3
				Nuisances sonores et visuelles des éoliennes	1
				Urbanisation qui ne répond pas aux besoins des habitants (en termes de situation et de stationnement)	1
				Manque de lieux de rassemblement pour les jeunes et les aînés, de lieux intergénérationnels (ex : parc)	














				Manque de structure d'accueil pour les jeunes et les aînés	
				Faible équipement en espaces publics	
				Manque d'espace public / d'infrastructures / d'activités pour les jeunes	2
				Manque d'espace public / d'infrastructures pour les enfants (ex : plaine de jeux)	2
				Manque d'espace public/ d'infrastructures de rencontre (lieux de rencontres)	1

MOBILITÉ (ACTIVE)					
	Atouts	Nombre de gommettes		Faiblesses	Nombre de gommettes
	Sélection de la candidature de Berloz dans l'appel à projet « Wallonie Cyclable »				
	Audit cyclable et Comité Wallonie cyclable			Absence de comptage (vélos)	
	Territoire propice à l'utilisation du vélo : <ul style="list-style-type: none"> • Relief peu marqué • Présence de deux écoles : trajets domicile-école • Proximité des pôles scolaires, sportifs et commerciaux • Présence de balades attractives (touristiques et sportives) • Proximité avec Waremme (pôle de transports, scolaire, économique et de services) • Proximité de la Flandre (usage du vélo répandu) • Usage traditionnel du vélo par le passé 	3		Territoire coupé en deux par l'autoroute (E40) et la voie ferrée impactant les modes actifs	
	Clubs cyclistes				

				Importance des trajets domicile – travail	
<input type="radio"/>	Proximité de la Flandre où l'usage du vélo est répandu				
<input checked="" type="radio"/>	Inventaires cartographiés des sentiers			Faiblesse des infrastructures piétonnes	2
<input type="radio"/>	Inventaire des points noirs du réseau piéton dans le cadre du projet sénior (GAL ADA)			Stationnement sur les trottoirs	3
				Manque de connaissance et d'entretien des sentiers	3
<input type="radio"/>	Réseau vélo à vocation utilitaire (GAL JesuisHesbignon.be)	1		Peu d'infrastructures cyclables	
<input type="radio"/>	Projet de liaison cyclable transcommunale Berloz-Waremme (1 ^{ère} ODR)	1			
	Présence de quelques racks à vélos à La Berle et à l'école de Berloz		<input type="radio"/>	Peu de stationnement pour les vélos	
	Projets de stationnements				
<input type="radio"/>	Existence d'itinéraires récréatifs (pédestres et cyclistes), balades, Via Jecore ...	1	<input type="radio"/>	Pas d'intermodalité vélo-bus	
<input type="radio"/>	Sensibilisation au vélo via « Je pédale pour ma forme » (GAL Je suis Hesbignon)	1			
<input type="radio"/>	Développement des Points nœuds (Province de Liège)			Pas de chemins réservés	
	Action de collecte et de remise en état de vélos du CPAS au profit des bénéficiaires			Problème de sécurité de la N755 (rue Joseph Wauters) pour les modes actifs	
	Participations régulières à la Semaine de la mobilité voire à la Semaine sur les sentiers			Plus d'actions organisées durant la semaine de la mobilité depuis quelques années	
				Pas d'actions de type ramassage scolaire et de brevet du cycliste	2
			<input checked="" type="radio"/>	Manque de connaissances des citoyens des actions/projets mis en place	
				Peu d'infos concernant la mobilité active sur le site internet de la commune	

	Réseaux promenades balisées avec panneaux didactiques				
	Commune limitrophes et région flamande, Limbourg				
	Plusieurs liaisons de promenades possibles de et vers le territoire avec communes limitrophes (à vélo, à pied, ...)				
				Accessibilité du territoire	

MOBILITÉ (GÉNÉRALE)					
	Atouts	Nombre de gommettes		Faiblesses	Nombre de gommettes
	Plan intercommunal de mobilité (PiCM)			Manque de mise en œuvre du PiCM	1
	Des acteurs dynamiques (GAL, GRACQ, Coach vélo, Sprinter club...)				
	Commission de sécurité routière	1		Manque de communication de la Commission routière vers la population	
	Bonne localisation, proximité de pôles d'intérêt				
	Bonne desserte en axes routiers (E40, routes nationales)			Forte dépendance à la voiture	2
				Mauvais état de certaines routes	
				Vitesse excessive des camions / convois agricoles	1
				Vitesse excessive des véhicules	1
				Sentiment d'insécurité/insécurité sur les axes routiers structurants	
				Croissance du trafic dans les villages	
				Transit vers l'autoroute	

				Certains aménagements manquant ou inadaptés (au charroi agricole)	
				Nuisances sonores de l'autoroute E40	
				Eclairage sous les ponts d'autoroute la nuit (sécurité et visibilité)	
				Stationnement sauvage, notamment sur les trottoirs	1
				Difficulté de stationnement	
				Importance de la fonction stationnement sur l'espace public	
	Proximité d'une gare (Waremmes et dans une moindre mesure Landen)			Offre faible en transports en commun (1 ligne De Lijn) et arrêts de bus peu qualitatifs	6
	Parking de covoiturage près de l'autoroute E40	1		Faiblesse de l'offre en bus (intermodalité et horaire)	6
	Projet Covoit'Stop ²			Avenir de la desserte en bus	
	Un Taxi social			Tarif du taxi social	

² Le projet n'existe plus

Les résultats de ce second exercice sera transmis à l'auteur de PCDR. Une première analyse à chaud nous permet de constater que le sujet qui préoccupe le plus les participants en termes de Patrimoine et de logement est le fait que les habitations à Berloz demeurent **énergivores**. Notons aussi que **le manque d'infrastructures publiques** sont des faiblesses épinglées des habitants. Les préoccupations du groupe concernent aussi **les nouvelles constructions et architectures qui d'après certain(e)s dénaturent le caractère rural de la Commune** ainsi que le **la faiblesse de l'offre de logements divers (publics ou privés, en location ou achat) pour différentes catégories de la population**. Par contre, **l'arrivée de nouveaux habitants comme des jeunes familles** ainsi que le fait **qu'un quart de la population actuelle soit jeune et active** sont appréciées par les participants.

Par rapport à la thématique de l'aménagement du territoire, aucun atout n'est mis en exergue par le groupe. A contrario, plusieurs éléments ressortent dans les faiblesses sur cette thématique : **les nuisances sonores et visuelles des réseaux de transports, l'impact sur le paysage de ces transports, le phénomène de conurbation le long des voiries de liaison** ainsi que les **nuisances sonores liées aux éoliennes, l'absence de guide communal d'urbanisme** et enfin **l'urbanisation qui ne répond pas aux besoins des habitants**.

Le thème de la mobilité est découpé en deux sous-catégories : la **mobilité active** et la **mobilité plus générale**. En matière de mobilité active et du point de vue des habitants présents, le **territoire propice à l'utilisation du vélo grâce à son relief peu marqué, deux projets du GAL je suis hesbignon : le réseau vélo à vocation utilitaire, « je pédale pour ma forme », le projet de liaison cyclable Trans communale entre Waremme et Berloz, et l'existence d'itinéraires récréatifs** est un atout. En revanche, la **faiblesse des infrastructures piétonnes et le stationnement sur les trottoirs** sont peu appréciés.

En ce qui concerne la mobilité dans son ensemble, la **Commission de sécurité routière** ainsi que le **parking de covoiturage près de l'E40** sont des éléments positifs pour les participants. Par contre, le gros point noir en termes de mobilité est **l'offre des transports en commun** et plus précisément des bus, qui est jugée trop faible et peu qualitative. Outre, ce point précis, **la forte dépendance à la voiture, le manque de mise en œuvre du PiCM, la vitesse excessive des camions convois agricoles et véhicules** mais également **le stationnement sauvage** sont des points estimés comme les plus négatifs par le groupe.

Outre la sélection des atouts et faiblesses par les participants, ces derniers ont aussi complété les tableaux.

1) Tableau « Patrimoine »

Un atout est ajouté :

- Rénovation de Li Vi Quarem

Une faiblesse est ajoutée :

- Manque d'outils de promotion culturels et touristiques

2) Tableau « Logement »

Une faiblesse est ajoutée :

- Offre des logements en location

3) Tableau « Aménagement du territoire »

Quatre faiblesses sont ajoutées :

- CCATM qui s'essouffle (manque de dynamisme et de membre)
- Urbanisation qui ne répond pas aux besoins des habitants (en termes de situation et stationnement)
- Manque de lieux de rassemblement pour les jeunes et les aînés, de lieux intergénérationnels
- Manque de structure d'accueil pour les jeunes et les aînés

4) Tableau « mobilité (douce) » :

Trois opportunités sont ajoutées :

- Réseaux de promenades balisées avec panneaux didactiques
- Communes limitrophes, région flamande et Limbourg
- Plusieurs liaisons de promenades possibles de et vers le territoire avec des communes limitrophes (à pied, vélo, ...)

Une faiblesse est ajoutée :

- Accessibilité du territoire

5) *Tableau « mobilité »* :

- Manque de communication de la commission de sécurité routière vers la population

6. Echange et proposition des idées de projets/actions

Anne DOGUET explique la méthode pour ce dernier exercice de la soirée. Dans un premier temps, il est demandé aux participants de mettre en avant, à partir de carte du territoire, des éléments du petit patrimoine et du paysage qui leur semble intéressant de mettre en valeur. Afin de les aider dans leur réflexion, la définition d'espace structurant leur est expliquée ainsi que les différentes catégories existantes du patrimoine.



Dans un deuxième temps, il leur est demandé de placer des gommettes aux endroits, carrefours et voiries qui représentent des points noirs en termes de mobilité.

Il ressort de cet échange que les lieux mis en exergue rejoignent ceux déjà recensés par le GRACQ et le GAL. Outre ces points noirs, un sentiment d'insécurité à certains carrefours est évoqué par l'un ou l'autre participant.

Les résultats de ces échanges seront transmis à l'auteur de PCDR (ICEDD).

Résultats des discussions :

Patrimoine – projets proposés :

- Concours pour promouvoir le petit patrimoine (ex : fleurir des espaces)
- Inventorier et recenser le petit patrimoine
- Utiliser des espaces privés comme le château pour y faire des activités pour mettre en avant le patrimoine privé

Paysage – endroits intéressants à mettre en valeur :

- Le moulin
- L'entrée de Crenwick
- Les 9 Bonniers
- Le chemin des crêtes

Espace public structurant –projets proposés :

- Réaménager le terrain de tennis
- Aménager une belle place
- Mobilité – projets proposés :
- Cartographier les chemins de remembrements et les « réserver ».

- Créer des chemins réservés à la mobilité douce.
- Cartographier les chemins et sentiers.
- Mettre en place un taxi qui va jusqu'aux marchés (Wareemme, Hannut, ...).
- (re)Créer un arrêt de train.
- Mettre de l'éclairage sur les sentiers.
- Placer un miroir rue de Wareemme.
- Remettre en état certains sentiers.
- Prendre en compte les poussettes et vélos aux entrées des sentiers (certains sentiers sont délimités par des poteaux mais cela entrave le passage).
- Créer des rues prioritaires pour les cyclistes (ex : rue des champs et dans les lotissements).

7. La CLDR

Anne DOGUET, explique les suites de l'ODR par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et invite les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne.

Cette inscription peut également se faire directement sur le site de l'ODR à l'adresse <https://www.berlozparticipation.info/>

8. Le mot de la fin

Afin de clôturer la soirée, Florine GEROUVILLE remercie les personnes de leur présence et les invite à compléter une enquête sur l'organisation des groupes de travail thématiques.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Florine Gérouville et Anne Doguet

	Mobilité	Stationnement	Patrimoine	Urbanisation /logement	Intergénérationnel	Paysage
Maillage de pistes cyclables vers les lieux d'intérêts (école, loisirs, commerces)	x					
Trottoirs présents sur au moins un côté des rues de transit	x					
Interdiction de stationnement sur les trottoirs		x				
Limiter la vitesse pour protéger les usager faibles	x					
Plus d'urbanisation débridée et création de logement raisonnée				x		
Paysage fleuri						x
Espaces de jeux et de sport pour les enfants et les jeunes					x	
Ne pas faire de Berloz une cité dortoir et penser intelligemment l'urbanisme				x		
Créer des logements intergénérationnels					x	
Commune qui reste rurale						x
Pus de véhicules électriques et bornes de recharges	x					
Plus de vélo et de marche	x					
Bâti plus harmonieux				x		x
Meilleur respect des piétons et cyclistes en limitant la vitesse et en empêchant le stationnement sauvage	x	x				
Paysage plus vert						x
Plus de parcours cyclables	x					
Rues moins fréquentées transformées en rues prioritaires pour les usagers faibles	x					
Plus de place de parking		x				
Recenser et mettre en valeur les monuments			x			
Plus de construction de maisons neuves				x		
Organiser des balades pour mettre en valeur le patrimoine	x		x			
Plus de bus le weekend	x					
Rester une commune rurale						x

Activités pour tous les âges					x	
Commune connectée du point de vue de la mobilité	x					
Revaloriser le patrimoine			x			
Revaloriser les fermes typiques de la Hesbaye			x			x
Arrêter de densifier la population				x		
Esthétique rurale						x
Lieux de rencontres permettant les échanges intergénérationnels					x	
Infrastructure pour les jeunes					x	
Mise en valeur du bâti par un aspect visuel plus attractif						x
Présence d'œuvre d'arts dans les différents villages			x			x
Se rendre à vélo vers des lieux d'échanges	x					
Maison communautaire / accueil pour personnes âgées					x	
Mise en valeur de tous les villages			x			
Mise en place de règles esthétiques pour le bâti						x
Nombre d'occurrences	12	3	6	5	6	10

Ce tableau nous permet de se rendre compte des thèmes prioritaires pour les participants en ce qui concerne la thématique générale et l'avenir de Berloz :

- 1) *La mobilité*
- 2) *Le paysage*
- 3) *Le patrimoine et l'intergénérationnel*
- 4) *L'urbanisation et le logement*
- 5) *Le stationnement*